

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN 2017-2018

Date : Le 27 septembre 2017
Lieu : École Saint-Jean, salle Méli-Mélo du service de garde
Heure : 18h45

Étaient présents :

Julie Blanchard	parent
Isabelle Plasse	parent
Julie Paquet	parent
Mélanie Charron	parent
Amélie Roy	parent
Isabelle Gendron	parent
Pascale Corbin	enseignante
Julie Prud'homme	enseignante
Lauraine Mercier	enseignante
Sonia Guimont	service de garde
Madeleine Boulet	directrice

Était absent : Anny Lessard enseignante

1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue et tour de table

Mme Isabelle Plasse ouvre la réunion à 18h46.

2. Vérification de la procédure de convocation

Mme Madeleine Boulet nous parle de la procédure de convocation.

3. Parole au public

Aucun public.

4. Élection du président

Mme Julie Prud'homme propose Mme Isabelle Plasse, secondée par Mme Julie Blanchard.
Mme Plasse accepte.

Voir résolution au point 18.

5. Élection du vice-président

Mme Isabelle Plasse propose Mme Julie Blanchard, secondée par Mme Julie Paquette.
Mme Blanchard accepte.

Voir résolution au point 18.

6. Élection du secrétaire

Mme Julie Paquet propose Mme Carla Furtado, secondée par Mme Sonia Guimont.
Mme Furtado accepte.

7. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Plasse procède à la lecture de l'ordre du jour. Le point Opération sous zéro est ajouté au point 14, à titre informatif.

Voir résolution au point 18.

8. Adoption du procès-verbal du 20 juin 2017

Mme Isabelle Plasse procède à la lecture du procès-verbal du 20 juin 2017.

Voir résolution au point 18.

9. Dénonciation d'intérêt

Les membres ont reçu dans leur pochette le document de dénonciation d'intérêt qu'ils doivent signer et remettre à Mme Madeleine Boulet.

10. Régie interne

Mme Madeleine Boulet nous fait la lecture des grandes lignes du document de la régie interne.

Approuvé à l'unanimité.

11. Calendrier des rencontres

Mme Madeleine Boulet nous suggère un calendrier pour les réunions du C.E. Un tableau avec les coordonnées de tous les membres sera remis afin d'assurer la communication entre chacun.

Approuvé à l'unanimité.

12. Mot de la présidente

Mme Isabelle Plasse nous souhaite la bienvenue et remercie tous les parents qui ont été réélus ainsi que les nouveaux venus. Elle souhaite aussi la bienvenue aux enseignantes. Elle mentionne qu'il est important de confirmer notre présence aux rencontres afin de s'assurer d'avoir quorum.

13. Mot du représentant au comité de parents

Mme Isabelle Plasse nous informe que Mme Amélie Roy a été nommée représentante du comité de parents 2017-2018 et Mme Plasse sera substitut de ce même comité. Aucune date de la première rencontre n'est établi pour le moment. Madame Boulet doit faire parvenir au Secrétariat générale, le nom du représentant au comité de parents.

14. Mot de la direction

Pratique d'évacuation

Mme Madeleine Boulet nous informe que la pratique d'évacuation a eu lieu lundi de la semaine dernière. Tout s'est bien déroulé et ce, avec quelques secondes de moins que l'année passée.

La prochaine pratique d'évacuation devrait se tenir au printemps au niveau du SDG.

Accueil des élèves et fête foraine (suivi)

Mme Madeleine Boulet nous informe que, de façon générale, la rentrée s'est bien déroulée. À la suite d'un processus sur plusieurs étapes avant d'arriver à une décision finale, des modifications ont été apportées quant à la rentrée dans la cour. Un pont entre l'ancien enseignant et le nouvel enseignant a été fait afin de créer un lien d'attachement. Les élèves

devaient se diriger vers leur enseignant de l'an passé pour ensuite, rencontrer leur nouvel enseignant. La passation des élèves s'est faite 1 cycle à la fois. Les anciens enseignants remettaient un petit mot aux élèves mentionnant une de leurs qualités. Les élèves ont beaucoup apprécié. Plusieurs discussions entre élèves ont eu lieu pendant la récréation. Le personnel a apprécié l'expérience également.

Certains parents étaient déçus de ne pas pouvoir entrer dans l'école.

25 parents bénévoles sont venus donner un coup de main pour la fête foraine, Mme Mélanie Charron et Mme Isabelle Gendron, parents d'élèves en maternelle, trouvaient dommage que les « maternelles » ne participent pas à la fête foraine. Mme Boulet explique que les enseignantes préféreraient rester en classe étant donné que c'est une grosse journée pour les tous-petits et qu'il y a beaucoup de mouvement dans la cour. Il était plus sécuritaire de les garder dans les classes. Mme Amélia Roy souhaite féliciter l'initiative et le temps investi par tous et a très apprécié la fête foraine et mentionne que c'était une belle organisation.

Suggestions pour l'an prochain :

1. Inclure les « maternelles » à la fête foraine et leur délimiter un endroit.
2. Séparer la rentrée de la fête foraine.
3. Remettre les détails des tâches des bénévoles pour la fête foraine.

Sorties

Mme Madeleine Boulet rappelle que la politique des sorties demeure inchangée; soit jusqu'à un maximum de 50 \$ par enfant par année, l'engagement des enseignants à faire des sondages et résultats à plus de 80 % en faveur et dans les cas où les coûts dépassent les 50 \$ prévu, cette sortie devra être approuvée par les membres du C.É. avant d'être offerte.

Mme Mélanie Charron demande si des subventions existent pour les familles défavorisées et Mme Boulet mentionne que non, mais qu'il peut y avoir une entente financière pour les familles défavorisées ou nombreuses.

Toutes les sorties qui se feront à pied pour l'année scolaire 2017-2018 sont approuvées par les membres du C.É. lors de cette première rencontre. Les enseignants n'auront pas à refaire des demandes au C.É. à chaque fois. Les sorties piétonnières sont exemples, au parc Fleur de Lys, bibliothèque, etc. (voir l'autorisation dans l'agenda).

Approuvé à l'unanimité.

Normes et modalités

Mme Madeleine Boulet nous fait part des grandes lignes des normes et modalités. Elle nous mentionne qu'elles ont été révisées par les enseignants, par cycle, en début d'année. Pour les classes GAER, un menu personnalisé est conçu selon le niveau de chacun.

Caisse scolaire

Mme Boulet explique que pour les écoles participantes, un don de 2,000 \$ est offert à chaque année servant à couvrir une partie des activités de l'école (fête de la rentrée et de fin d'année). De plus, la caisse populaire effectue différents tirages durant l'année. Les premiers tirages se font à Noël (exemple, billets de cinéma) et l'autre à la fin de l'année; tirage d'un vélo. Et finalement, selon le nombre de dépôts fait durant l'année, les élèves pourront recevoir une ristourne.

Mme Boulet nous mentionne que le but du dépôt scolaire est de permettre aux enfants d'apprendre à ramasser leur argent. Les dépôts se font à toutes les deux semaines à partir du 19 octobre. Elle nous propose de poursuivre ce projet à notre école. Adoptée à l'unanimité.

Notre école a été sélectionnée dans le cadre de la Semaine de la Coopération. Tous les enfants auront un petit-déjeuner offert par la Caisse des Berges Roussillon, le 19 octobre. La boîte à lunch comprendra une banane, un yogourt, un muffin et un jus.

Opération sous zéro

Cette année, l'école participe au programme « Opération sous zéro » organisé par le Centre communautaire Hochelaga qui remet 3 000 habits à travers le Québec.

Nous avons donc accès à des habits de neige neufs pour quelques familles de notre école. L'organisme nous remettra peut-être des bottes pour accompagner l'habit de neige, par contre ils ne peuvent le garantir. Les enseignants et TES sont consultés afin d'identifier les élèves provenant d'une famille nombreuse, défavorisée ou selon des besoins autres. Une lettre a été envoyée aux parents et la réponse doit être retournée au secrétariat.

15. Mot du service de garde

Mme Sonia Guimont nous informe que le ratio au service de garde est environ le même que l'année passée. Elle nous informe aussi qu'il n'y a aucun changement de personnel. Cependant, un 4^e groupe au service du midi sera créé étant donné la forte demande. Les élèves plus âgés seront transférés afin de ne pas bousculer la routine des plus jeunes.

Mme Guimont nous informe qu'ils travaillent présentement sur la maison hantée. Les parents pourront la visiter le 30 octobre. Elle nous explique qu'ils ne voulaient pas faire les visites en même temps que la journée d'Halloween du 31 octobre pour éviter trop d'énervements.

16. Mot des enseignants

Rentrée scolaire – Lauraine Mercier

Mme Lauraine Mercier mentionne que les activités de la rentrée scolaire ont été très appréciées de tous.

Vague de chaleur – Julie Prud'homme

Quelques gourdes oubliées par les élèves. Toutes les précautions ont été prises par le personnel pour éviter les malaises reliés à la chaleur dans l'école. Des popsicles ont été distribués pour certains groupes, sorties aux jeux d'eau et les jeux sportifs ont été limités.

Mme Mélanie Charron félicite le personnel pour les actions posées pour le bien-être des enfants.

17. Mot des parents

Mme Julie Paquet demande si nous ferons le projet Trotibus. Mme Boulet mentionne que le projet n'a jamais vu le jour l'an passé par manque de parents bénévoles. Une affiche a également été placée afin d'obtenir la candidature de personnes retraitées. Le projet est sur la glace pour le moment. Les efforts seront concentrés sur la recherche de bénévoles pour la bibliothèque. L'information sera de nouveau transmise dans l'info parents d'octobre.

18. Numéros de résolutions

Proposition n° CE-622, 17-18

Mme Julie Prud'homme propose Mme Isabelle Plasse, secondée par Mme Julie Blanchard. Adoptée à l'unanimité.

Proposition n° CE-623, 17-18

Mme Isabelle Plasse propose Mme Julie Blanchard, secondée par Mme Julie Paquette. Adoptée à l'unanimité.

Proposition n° CE-624, 17-18

Mme Isabelle Plasse propose l'adoption de l'ordre du jour. Adoptée par Mme Anny Lessard.

Proposition n° CE-625, 17-18

Mme Isabelle Plasse propose l'adoption du procès-verbal du 20 juin 2017.
Adoptée par Mme Julie Blanchard.

19. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20h16.

Isabelle Plasse, présidente

Madeleine Boulet, directrice